



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS**

Monique Jérôme-Forget annonce des actions additionnelles pour stimuler l'économie québécoise

Québec, le 14 janvier 2009 – La ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures, M^{me} Monique Jérôme-Forget, a dévoilé aujourd'hui une série de mesures ciblées afin de soutenir l'économie québécoise en période de ralentissement économique.

Ces mesures, contenues dans l'énoncé économique présenté en séance extraordinaire de l'Assemblée nationale, ont pour objectif de protéger les emplois, de préserver le pouvoir d'achat des ménages et d'aider les entreprises qui font face à un resserrement du crédit. Elles s'ajoutent à celles annoncées lors de la mise à jour économique du 4 novembre dernier et lors des deux derniers budgets. Elles viennent contrer des effets précis de la crise financière et contribueront à atténuer le ralentissement de l'économie.

Les mesures

- Un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles au taux de 20 % et d'un maximum de 2 500 \$, contribuant à maintenir les emplois de 25 000 travailleurs dans l'industrie de la construction et permettant de créer 2 000 nouveaux emplois dans ce secteur;
- Le versement d'une contribution de 1 milliard de dollars au capital de la Société générale de financement du Québec, afin d'augmenter ses investissements dans des entreprises actives au Québec;
- Un assouplissement des règles régissant les régimes de retraite des entreprises permettant d'assurer la solvabilité des caisses de retraite et la sécurité des prestations des participants et des retraités;
- Une modification importante du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle, avec la hausse des taux de base qui passent de 29 % et de 39 % à 35 % et à 45 % respectivement et l'ajout d'une bonification de 10 % pour certaines productions ne bénéficiant pas d'une aide financière publique;
- Une majoration du salaire minimum de 50 cents, le portant à 9 dollars l'heure à compter du 1^{er} mai 2009;
- Une accélération marquée des investissements en infrastructures, lesquels s'élèveront à 41,8 milliards de dollars pour 2008-2013, soit une hausse de 4,1 milliards de dollars par rapport au plan initial.

« Ces mesures viennent renforcer notre plan économique. Nous posons des gestes concrets pour soutenir notre économie, dans le respect de la capacité financière de l'État », a indiqué M^{me} Jérôme-Forget.

« J'ai confiance en la capacité des Québécois à relever les plus grands défis et je sais que dès les premiers signes de la reprise, notre économie sera bien préparée pour rebondir », a ajouté la ministre des Finances.

Consultations prébudgétaires

L'énoncé d'aujourd'hui marque également le début des consultations prébudgétaires au cours desquelles les partis d'opposition, les représentants syndicaux, les dirigeants d'entreprises et le milieu communautaire seront consultés.

« Je consulterai les partis d'opposition en souhaitant que nos rencontres soient fructueuses, productives et empreintes d'un nécessaire esprit de collaboration. J'inviterai aussi les citoyens à apporter leur contribution par Internet, un canal de choix pour faciliter les communications entre les Québécois et leur gouvernement », a conclu la ministre Jérôme-Forget.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Finances
et ministre responsable des Infrastructures
418 643-5270
514 873-5363